Groupement fondé en 1855

## FORCE OUVRIÈRE



## Motion de la Commission exécutive « Statut : les ITPE passent en vigilance rouge » forte de l'expression des sections à l'assemblée générale extraordinaire réunie à Paris le 9 juin

La Commission Exécutive, réunie en session le 9 juin 2016, rappelle la motion « avenir du corps approuvée lors du congrès 2015, et

**Rappelle** l'engagement des ministres à porter en 2016 une réforme statutaire pour le corps des ITPE répondant aux aspirations du corps social et aux besoins des politiques de nos ministères ;

Souligne les attentes fortes exprimées par les délégués au congrès 2015 ;

**Condamne** les tentatives de démolition du modèle vertueux développé par le corps des ITPE en termes de déroulement de carrière, de parcours professionnels, de mobilité et d'ascension sociale, modèle garant d'un service public de qualité ;

Prend acte du bilan de trois années de chantiers post-Assises des métiers de l'Ingénieur ;

**Entend** les questions posées dans le document « Vers un projet stratégique pour le corps des ITPE » de la DRH, mais **exige** que le statut du corps des ITPE figure au rang des enjeux identifiés ;

**Dénonce** l'absence de tout projet de décret statutaire de la part de l'administration, et ce, alors que notre ministre s'apprêterait à rencontrer la ministre de la fonction publique, d'après le courrier du 15 mars 2016 du SG des ministères ;

**Relaie** la détermination des ITPE exprimée par les sections lors de l'assemblée générale extraordinaire, à obtenir la traduction des engagements ministériels concernant le statut, le régime indemnitaire et l'ENTPE ;

**Alerte** la ministre sur le niveau d'exigence des ITPE en matière de réforme statutaire, devenue urgente dans le nouveau paysage de la fonction publique, ;

**Décide**, sur proposition de l'assemblée générale extraordinaire des sections du 9 juin 2016, d'organiser une journée nationale d'actions le 29 juin 2016 ;

La Commission Exécutive **adopte le plan d'actions et de communication préalable** à la journée d'actions du 29 juin 2016, capitale pour l'avenir des ITPE, et donne mandat au bureau national pour sa mise en œuvre.

La Commission Exécutive appelle tous les ITPE à entrer dès aujourd'hui en action!